

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce cinquième jour de novembre deux mille douze (05-11-2012) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Lecture du discours du maire

4. Correspondance

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

7. Engagements de crédits – Novembre 2012

8. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2013

9. Adoption du règlement numéro 418-2012 décrétant un emprunt de 321 756 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

10. Dépôt de la liste des taxes impayées

11. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

12. Octroi de contrat – Contrôle qualitatif des matériaux – Remplacement de conduites rue Principale

13. Octroi de contrat – Cueillette des ordures ménagères et des encombrants 2013-2014-2015 – Secteur Lac Robert

14. Octroi de contrat – Pluritec – Surveillance des travaux – Futur hôtel de ville

15. Appel d'offres – Entretien des espaces verts publics

16. Appel d'offres – Entretien des terrains de loisirs

17. Travaux de remplacement de conduites sur la rue Principale – Directive de changement n°2

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

18. Projet d'acquisition de terrains pour l'agrandissement de l'aire d'opération du garage municipal
 19. Renouvellement de l'entente de la Croix-Rouge – Services aux sinistrés
 20. Service incendie – Démission de pompier
 21. Service incendie – Démission au sein de l'équipe des pinces de désincarcération
 22. Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2012-2013
 23. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Denis Duplessis à l'égard d'une partie du lot 4 106 160 du cadastre du Québec
 24. Formation directeur des Loisirs – Logiciels Adobe InDesign CS3 et Photoshop CS3
 25. Autorisation au directeur des Loisirs – Subvention Pacte rural 2007-2014 - « Enveloppes petits projets »
 26. «Journée contre l'intimidation» - AFEAS
 27. Affaires diverses
 - 27.1 COMBEQ – Inscription à une formation
 - 27.2 Autorisation de signataires – Entente Caisse Desjardins – Installation antenne micro-ondes
 - 27.3 Motion de félicitations – La Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès - Exposition de photos
 - 27.4 Motion de félicitations – Comité d'embellissement – Soirée reconnaissance
 - 27.5 Motion de félicitations – Club Optimiste – Soirée-Disco
 - 27.6 Motion de félicitations – Comité de la fête des bénévoles des divers services paroissiaux
- Période de questions
28. Clôture de la séance

2012-11-376

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il informe que les travaux effectués sur la partie en haut de la rue Principale sont maintenant terminés et que ceux de la partie en bas devraient l'être vers le 15 novembre prochain si dame nature le permet.

Il mentionne également que la réouverture du chemin de la Gabelle est reportée au 21 décembre au lieu du 15 novembre tel que planifié au début des travaux. Aussi, la dernière partie ne sera asphaltée qu'au printemps prochain.

Concernant le terrain situé au coin du chemin des Dalles et du boulevard de la Gabelle, où il y avait la pancarte de RE/MAX, le propriétaire trouvait que la situation stagnait et il a décidé de donner le contrat à une nouvelle compagnie, le Spécialiste du Terrain, une agence immobilière spécialisée dans la vente de terrains.

En terminant, il félicite l'équipe de la Société d'histoire pour l'«Exposition de photos», le comité organisateur du Club Optimiste pour la «Soirée-Disco» et le Comité de la Fête des bénévoles des divers services paroissiaux.

Robert Landry,
Maire

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012 et de la séance extraordinaire du 15 octobre 2012 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2012-11-377

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012 et de la séance extraordinaire du 15 octobre 2012 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Lecture du discours du maire



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès
1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : (819) 535-3113
Télécopieur : (819) 535-1246

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, messieurs,
Membres du conseil,
Chers concitoyens, concitoyennes,

Bonsoir,

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, ce rapport traite des éléments suivants :

- les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs;
- les réalisations de 2012
- les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours
- les orientations générales du budget 2013 et du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire d'une municipalité où un règlement sur la rémunération des élus est en vigueur, doit faire état dans son rapport annuel de la rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité, un organisme mandataire de celle-ci ou un organisme supramunicipal.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 Les derniers états financiers

En 2011, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 340 759 \$. Au 31 décembre 2011, l'avoir des contribuables se chiffrait à 9 693 723 \$ ainsi réparti :

- ⇒ un surplus accumulé non affecté de 636 310 \$
- ⇒ un surplus accumulé affecté à l'égout de 39 559 \$, plan d'aménagement 11 238 \$, contrat Genivar 1 580 \$ et Règlement 401-2011 (hôtel de ville) 204 274 \$
- ⇒ des fonds réservés de 637 456 \$
- ⇒ un investissement net dans les éléments à long terme pour 9 289 521 \$
- ⇒ des montants à pourvoir de (1 313 \$)
- ⇒ le financement des investissements en cours pour (1 124 902 \$).

Au 31 décembre 2011, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 5 776 197 \$, par rapport à une richesse foncière 2011 (rôle déposé le 13 septembre 2011) de 212 331 000 \$ représentant ainsi un ratio de 2.72 %.

En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé de 1 541 317 \$, nous obtenons ainsi, un endettement total net à long terme de 7 317 514 \$ au 31 décembre 2011. Ainsi, l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière 2011 représente un ratio de 3.45 %.

1.2 Le rapport des vérificateurs 2011

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2011 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. LES RÉALISATIONS 2012

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2012 :

- ❖ achat d'un camion autopompe-citerne pour le service incendie
- ❖ réfection du 5^e rang
- ❖ nettoyage des conduites d'égout de la rue Principale
- ❖ remplacement de conduites d'égout et d'aqueduc sur la rue Principale
- ❖ préparation des plans et devis pour la réfection du boul. de la Gabelle
- ❖ études préparatoires et mandat pour la préparation des plans et devis pour la réfection de la rue St-Joseph
- ❖ réfection de la rue Jacques-Buteux
- ❖ achat du module balai mécanique
- ❖ achat et installation d'un abri à sel
- ❖ achat d'un tracteur à gazon
- ❖ installation d'un filet protecteur au terrain de baseball Léo-Carbonneau

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

- ❖ nettoyage des routes de rinçage du réseau de distribution d'eau potable et la vérification des bornes d'incendie
- ❖ nettoyage de tous les puisards
- ❖ installation de quatre (4) luminaires DEL
- ❖ mandat à Fondation Rues Principales pour l'établissement d'un plan directeur
- ❖ réalisation de l'étude environnementale phase II pour la décontamination du terrain de l'ancien garage municipal
- ❖ mandat pour l'analyse de la salle communautaire en vue de la réfection des salles de toilette afin de les rendre conforme pour les personnes à mobilité réduite
- ❖ renouvellement de la convention collective des employés cols bleus et cols blancs

Les travaux de réfection de l'hôtel de ville devraient être réalisés d'ici la fin de l'année 2012.

Quant aux règlements d'urbanisme et au Plan d'urbanisme, ils sont actuellement en vérification de leur conformité avec le schéma d'aménagement à la MRC de Maskinongé.

Pour ce qui est du renouvellement de la convention collective des pompiers à temps partiel, nous sommes actuellement en arbitrage de différend et une deuxième séance est prévue le 6 décembre prochain. Nous devrions avoir une décision au début de l'année 2013.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

L'analyse des revenus et des dépenses relativement aux activités financières pour l'année 2012 nous permet d'anticiper un surplus. La municipalité administre un budget de plus de 4,6 millions de dollars, un surplus permet ainsi d'accumuler les sommes nécessaires au financement de certaines immobilisations (infrastructures, etc...) sans utiliser la dette à long terme.

Au 31 décembre 2011, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 5 776 197 \$, incluant les dettes attribuables aux différents développements domiciliaires qui constituent des taxes de secteur. Compte tenu des paiements effectués pour abaisser cette dette au cours de l'exercice, le solde au 31 décembre 2012 devrait se chiffrer à 5 413 632 \$. Cependant, nous avons procédé à l'émission des emprunts à long terme pour les développements domiciliaires suivants : rue François-Chrétien – Phase III pour un montant de 290 100 \$, rue des Seigneurs – Phase IV pour un montant de 226 922 \$ et pour la Place du Moulin pour un montant de 355 500 \$ ce qui représente un total de 872 522 \$. Ce qui portera en fait la dette à long terme au 31 décembre 2012 à 6 286 154 \$.

4. ORIENTATIONS DU BUDGET 2013

- a) réfection de la rue St-Joseph
- b) amélioration de notre réseau routier
- c) réaménagement des toilettes de la salle communautaire
- d) installation de la télémétrie pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées
- e) mise en œuvre du plan directeur de Fondation rues principales

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

- f) planification en vue d'un réaménagement du parc des Grès
- g) programme d'économie de l'eau potable
- h) programme d'économie d'énergie
- i) amélioration de certains parcs
- j) décontamination du terrain de l'ancien garage / caserne

5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Le programme triennal d'immobilisations mettra de nouveau l'accent sur la réfection des infrastructures selon le plan d'intervention des infrastructures municipales. Une somme d'environ 700 000 \$ sera investie en 2013, et de 400 000 \$ en 2014 et 2015 afin d'améliorer notre réseau routier, nos bâtiments et nos infrastructures souterraines et ceux reliées à l'aqueduc et à l'épuration des eaux usées.

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement 211 et ses amendements, établissent la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour 2012 ainsi qu'il suit :

a) Municipalité Saint-Étienne-des-Grès

	Rémunération / an	Allocation des dépenses / an	Traitement total
Maire	13 100 \$	6 550 \$	19 650 \$
Conseiller	4 367 \$	2 183 \$	6 550 \$

* La rémunération et l'allocation des dépenses d'un membre du conseil sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation IPC Canada.

b) Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Rémunération de base pour les membres de la M.R.C. de 4 719, 00 \$ par année. Un montant de 133,71 \$ est alloué aux membres présents pour chaque réunion. Les déplacements sont remboursés pour les séances non rémunérées.

c) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Le représentant de la municipalité reçoit 400,00 \$ de base et 200,00 \$ en allocation de dépenses pour chaque réunion.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Robert Landry
Jocelyn Isabelle
Marc Bastien
Gaëtan Léveillé

Richard St-Pierre
Francine Boulanger
Nicolas Gauthier

7. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ (Période du 1^{er} novembre 2011 au 31 octobre 2012)

Objet du contrat	Contractant	Montant
Assurance collective	Croix-Bleue Québec	60 255 \$
Assurances générales et véhicules	Groupe Ultima	91 892 \$
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	341 017 \$
Contrat cueillette des ordures	COOP Collecte Transport	121 013 \$
Quotes-parts et vidange des fosses septiques	MRC de Maskinongé	422 920 \$
Sel déglaçant	Mines Seleine	30 542 \$
Mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II – Libération de la retenue contractuelle	Groupe Pro-B	53 773 \$
Entretien des espaces verts et de Loisirs	Les Entreprises d'espaces verts Stéphanois inc.	37 333 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Banque Royale du Canada	333 190 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	27 038 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Financière Banque Nationale	196 457 \$
Huile à chauffage et carburant	Pétrole de la Mauricie	72 484 \$
Ordures	WM Québec inc	240 845 \$
Module balai mécanique	Équipement Sigma inc.	46 021 \$

En conclusion, c'est tous ensemble que nous pouvons accomplir de belles et grandes choses. Donc, un grand merci à mes collègues, à toute l'équipe municipale, à tous nos bénévoles, qui individuellement ou par le biais d'organismes, font de Saint-Étienne-des-Grès une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre.

Merci de votre attention.

Robert Landry, maire

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 05-11-2012 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2012-11-378

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 05-11-2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Trésorerie

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière dépose les deux états comparatifs de revenus et dépenses au 30 septembre 2012.

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

6. Adoption des comptes fournisseurs

2012-11-379

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 octobre 2012* totalisant 326 358,67 \$.
- les comptes à payer *au 31 octobre 2012* au montant de 247 819,61 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

BPR-Infrastructure inc.- Honoraires professionnels – Plans et devis - Remplacement des conduites - Rue Principale

2012-11-380

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 15029871 à BPR-Infrastructure inc., au montant de 13 907,25 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres dans le cadre du projet du remplacement des conduites de la rue Principale, pour la période se terminant le 25 août 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Arrakis Consultants inc. - Honoraires professionnels – Caractérisation environnementale complémentaire - Phase 2

2012-11-381

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 2438 à Arrakis Consultants inc., au montant de 9 554,71 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la caractérisation environnementale complémentaire, phase 2, pour la période se terminant le 30 juin 2012. Il est de plus résolu d'autoriser un transfert budgétaire au montant de 17 839 \$ du poste 23 040 00 721 au poste 02 320 10 411.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL – Honoraires professionnels – Arbitrage de différend

2012-11-382

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 53002571 à Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL, au montant de 3 450,64 \$, taxes incluses représentant des honoraires professionnels relatifs à un arbitrage de différend, pour la période se terminant le 30 septembre 2012.

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Politique de rémunération et équité salariale

2012-11-383

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 3554 à Claude Grenier Ressources humaines inc., au montant de 3 074,72 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour la mise à jour de la politique de rémunération et le dossier de l'équité salariale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.R.L., avocats – Honoraires professionnels – Dossiers : général, cour, CPTAQ et service de première ligne

2012-11-384

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement des factures 88423, 88436, 88440 et 88442 à la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay, S.E.N.C.R.L., aux montants respectifs de 2 688,37 \$, 5 123,07 \$, 885,43 \$ et de 1 166,13 \$, pour un montant total de 9 863,00 \$, représentant des honoraires professionnels pour services rendus dans les dossiers suivants : général, cour, CPTAQ et Service de première ligne 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maxi Métal inc. – Achat d'un camion autopompe-citerne neuf

2012-11-385

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 45834 à Maxi Métal inc., au montant de 247 075,53 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un camion autopompe-citerne neuf. (rés. 2012-02-050)

Il est de plus résolu, suite à la recommandation de la firme de consultants Manaction inc. d'accepter les dernières modifications au devis, pour un montant excédentaire de 101,00 \$, plus taxes, qui s'ajoutera au montant excédentaire accepté dans la résolution numéro 2012-03-086 portant ainsi le montant total excédentaire à 739,20 \$, plus taxes, et d'en autoriser le paiement à Maxi Métal inc. conformément à la facture 45919 au montant de 849,90 \$, taxes incluses.

Il est de plus résolu d'affecter un montant de 101,00 \$, plus taxes, au fonds de roulement pour financer cet excédent.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Manaction inc. – Honoraires professionnels - Confection des devis technique et administratif - Camion autopompe-citerne

2012-11-386

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 849, au montant de 1 874,55 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour la confection des devis technique et administratif pour l'achat du camion autopompe-citerne. (rés. 2012-01-012). Il est de plus résolu d'affecter la somme de 1 793,03 \$ taxes nettes au fonds de roulement pour financer cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

Cameleon Solutions Graphik. – Lettrage camion autopompe-citerne

2012-11-387

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 5309, au montant de 517,39 \$, taxes incluses, pour le lettrage du camion autopompe-citerne. Il est de plus résolu d'affecter la somme de 494,89 \$ taxes nettes au fonds de roulement pour financer cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Fédération Québécoise des Municipalités – Renouvellement de l'adhésion pour 2013

2012-11-388

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 13-802 à la Fédération Québécoise des Municipalités, au montant de 2 845,87 \$, pour le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Engagements de crédits – Novembre 2012

2012-11-389

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Ignifugation du rideau de la salle communautaire	02.701.20.522	434,42 \$
Repeindre porte de camion incendie	02.220.20.525	423,42 \$
Mise à jour des cartes routières municipales ZYFORA, 2 000 cartes couleurs	02.130.00.345	1 271,32 \$
Remplacement de vêtements brisés (9 chemises et 2 pantalons)	02.220.00.650	332,02 \$
Panneaux sécurité pour vitesse 7 X	02.355.00.349	2 079,00 \$
Bride rallonge B-F coin Louis-Denis	02.413.00.521	736,78 \$
Réparation ventilateur garage	02.320.10.522	550,00 \$
Achat livre clauses techniques générales sur les ouvrages d'eau potable et d'égout (livre sur la BNQ 1809-300)	02.130.00.670	307,95 \$
Manteau d'hiver avec bandes de sécurité (CSST)	02.320.00.650	138,56 \$
Total		6 273,47

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2013

2012-11-390

Marc Bastien donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2013.

9. Adoption du règlement numéro 418-2012 décrétant un emprunt de 321 756 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordée dans le

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l'article 1093.1 du Code municipal du Québec et qu'il ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 31 juillet 2012, afin de permettre les travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Principale et la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Saint-Joseph;

ATTENDU que la subvention est versée sur une période de vingt (20) ans;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 321,756 \$;

2012-11-391

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 418-2012 décrétant un emprunt de 321 756 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Dépôt de la liste des taxes impayées

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

2012-11-392

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'état déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 23 novembre 2012 pour acquitter toute somme due. À défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT la lettre du ministre délégué aux Transports datée du 13 juin 2012 par laquelle il accorde une aide financière de 15 000 \$, répartie sur trois années budgétaires, pour des travaux d'amélioration de la rue Jacques-Buteux;

CONSIDÉRANT qu'un versement est prévu pour l'exercice financier 2012-2013;

2012-11-393

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration exécutés sur la rue Jacques-Buteux, pour un montant

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

subventionné de 46 359,05 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat – Contrôle qualitatif des matériaux – Remplacement de conduites rue Principale

CONSIDÉRANT que trois offres de services ont été reçues pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de remplacement des conduites de la rue Principale selon les taux horaires et les prix unitaires suivants :

Item	Qualitas	Exp	LVM
	Taux horaire ou prix unitaire	Taux horaire ou prix unitaire	Taux horaire ou prix unitaire
technicien compacité	67,00 \$	60,00 \$	55,00 \$
nucléodensimètre	12.80 \$	12.80 \$	16.70 \$
technicien béton	67,00 \$	60,00 \$	55,00 \$
aéromètre, cône, etc	0	0	1.88 \$
technicien enrobé	67,00 \$	60,00 \$	55,00 \$
résistance compression béton	30.50 \$	30,00 \$	30,00 \$
Granulo MG 112	71,00 \$	70,00 \$	67,00 \$
Granulo MG 20	109,00 \$	107,00 \$	97.50 \$
Granulo CG 14	71,00 \$	70,00 \$	67,00 \$
Proctor MG 112	141,00 \$	138,00 \$	130,00 \$
Proctor MG 20	192,00 \$	189,00 \$	180,00 \$
Proctor CG 14	141,00 \$	138,00 \$	130,00 \$
Densité brute pavage	81,00 \$	157,00 \$	96,00 \$
déplacement	0.49 \$	0.50 \$	0.55 \$
Tech	105,00 \$	70,00 \$	75,00 \$
ing	124,00 \$	125,00 \$	90,00 \$
secrétaire	54,00 \$	55,00 \$	45,00 \$

2012-11-394

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie, rétroactivement au 17 octobre 2012, à LVM inc. le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux durant les travaux de remplacement des conduites de la rue Principale, aux prix unitaires décrits ci-dessus avant les taxes pour un montant ne dépassant pas 6 000 \$ avant les taxes. Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ladite offre de services de LVM inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Octroi de contrat – Cueillette des ordures ménagères et des encombrants 2013-2014-2015 – Secteur Lac Robert

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offre publique pour la cueillette des ordures ménagères et des encombrants dans le secteur de la rue Robert (rues Jean, Christian et Guillemette) pour les années 2013, 2014 et 2015;

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

CONSIDÉRANT qu'un (1) entrepreneur a présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneur	2013	2014	2015	Montant total Taxes incluses
Yves Raymond	9 995,00 \$	10 445,00 \$	10 950,00 \$	31 390,00 \$

2012-11-395

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la cueillette des ordures ménagères et des encombrants dans le secteur du Lac Robert, pour les années 2013, 2014 et 2015 à M. Yves Raymond, au montant total de 31 390,00 \$, incluant les taxes, tel que décrit dans le tableau ci-dessus. Il est de plus résolu qu'une taxe spéciale de secteur sera imposée pour cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Octroi de contrat – Pluritec – Surveillance des travaux – Futur hôtel de ville

2012-11-396

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec, le contrat pour la surveillance des travaux en ingénierie du futur hôtel de ville pour un montant de 8 250,00 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Appel d'offres – Entretien des espaces verts publics

2012-11-397

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions pour l'entretien des espaces verts publics de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2013, 2014 et 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Appel d'offres – Entretien des terrains de loisirs

2012-11-398

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions pour l'entretien des terrains de loisirs de la municipalité et ce, pour les saisons estivales 2013, 2014 et 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Travaux de remplacement de conduites sur la rue Principale – Directive de changement n°2

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les plans et devis pour les travaux de remplacement des conduites de la rue Principale puisque lors des travaux de remplacement des conduites sanitaires dans la zone 1 près de la rue Bellemare, une problématique sur une conduite d'aqueduc existante en fonte oblige l'ajout d'une vanne;

2012-11-399

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

directive de changement numéro 2 qui consiste à l'ajout d'une vanne sur une conduite existante selon l'offre de prix soumis par l'entrepreneur au montant de 2 196 \$, avant taxes, plus 10 % d'administration et profit et qu'il autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite directive.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. *Projet d'acquisition de terrains pour l'agrandissement de l'aire d'opération du garage municipal*

CONSIDÉRANT que la municipalité désire agrandir l'aire d'opération du garage municipal pour le bon fonctionnement de ce service;

2012-11-400

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès propose au Ministère du Transport du Québec d'acquérir deux terrains appartenant au Gouvernement du Québec dont la superficie est respectivement de 13 351,6 mètres carrés et de 13 584,08 mètres carrés constituant les lots numéros 4 981 651 et 4 981 653 du cadastre du Québec, pour un montant de 1 100 \$ chacun, soit 2 200 \$ pour les deux terrains, ce qui correspond à leur valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. *Renouvellement de l'entente de la Croix-Rouge – Services aux sinistrés*

CONSIDÉRANT l'entente signée avec la Croix-Rouge datée du 4 novembre 2010 concernant les Services aux sinistrés;

2012-11-401

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre, et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de verser la contribution annuelle couvrant la période du 4 novembre 2012 au 4 novembre 2013, au montant de 657,75 \$ (4 385 habitants x 0,15 \$).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. *Service incendie – Démission de pompier*

2012-11-402

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, rétroactivement au 4 octobre 2012, la démission de monsieur Patrick Samson à titre de pompier volontaire. Le conseil tient à remercier chaleureusement monsieur Samson pour ses bons et loyaux services au sein de la brigade tout au long de ses cinq années de service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. *Service incendie – Démission au sein de l'équipe des pinces de désincarcération*

2012-11-403

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, rétroactivement au 18 septembre 2012, la démission de monsieur Gabriel Parent, pompier volontaire, à titre d'intervenant au sein de l'équipe des pinces de désincarcération.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

22. *Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2012-2013*

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, elle doit s'assurer d'avoir la disponibilité de chauffeurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d'une façon adéquate;

2012-11-404

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Lèveillé **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la liste des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement suivante :

Dany Mongrain
Jacques Gélinas
Daniel Duplessis
Denis Paquette

Il s'agit de postes occasionnels sur appel et la classification est ouvrier spécialisé classe I (chauffeur). Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. *Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Denis Duplessis à l'égard d'une partie du lot 4 106 160 du cadastre du Québec*

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation de monsieur Denis Duplessis porte sur le lotissement et l'utilisation non agricole d'une partie du lot 4 106 160 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-09, sur une superficie approximative de 4 800 m²;

CONSIDÉRANT que ce lot est situé en territoire agricole protégé par la Loi;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une résidence unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT que la superficie demandée est localisée à l'intérieur d'un îlot déstructuré tel qu'identifié au Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que monsieur Duplessis conserve un accès à sa terre d'une largeur minimale de 23,82 mètres;

CONSIDÉRANT que la municipalité est à compléter le processus de révision de sa réglementation d'urbanisme en y intégrant les dispositions relatives aux îlots déstructurés du Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que ce type de projet est permis dans cette zone en vertu du règlement de zonage 234-90, article 106;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

2012-11-405

À CES CAUSES, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger, et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Denis Duplessis auprès de la CPTAQ.

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Formation directeur des Loisirs – Logiciels Adobe InDesign CS3 et Photoshop CS3

2012-11-406

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Loisirs à recevoir une formation de base des logiciels Adobe InDesign CS3 et Photoshop CS3 au cours du mois de novembre 2012. La municipalité assumera les frais de la formation pour un montant de 132,00 \$, taxes nettes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Autorisation au directeur des Loisirs – Subvention Pacte rural 2007-2014 - « Enveloppes petits projets »

2012-11-407

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Loisirs à demander une subvention du Pacte rural 2007-2014 dans le cadre du programme «Enveloppe petits projets» pour l'installation de modules de jeux pour les 18 mois à 5 ans au parc du terrain de soccer du chemin des Dalles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. «Journée contre l'intimidation» - AFEAS

CONSIDÉRANT que tous les enfants et tous les jeunes ont le droit d'évoluer dans un environnement sain qui leur apporte la sécurité;

CONSIDÉRANT qu'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseurs, comme agressés, ou les deux;

CONSIDÉRANT que l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles de comportement et de problème relationnels;

CONSIDÉRANT que notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables;

2012-11-408

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès proclame le 8 décembre comme étant la «Journée contre l'intimidation dans la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès» et invite les citoyennes et citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous les enfants soient respectés dans leur milieu de vie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Affaires diverses

27.1 COMBEQ – Inscription à une formation

2012-11-409

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inspectrice en

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

bâtiment et en environnement, Johanne Bérard, à participer à une formation dispensée par la COMBEQ intitulée : *La Boîte à outils juridiques d'une inspection municipale* qui se tiendra le 13 novembre 2012, à Trois-Rivières, et de défrayer les frais inhérents à cette activité, dont l'inscription au montant de 240,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27.2 Autorisation de signataires – Entente Caisse Desjardins – Installation antenne micro-ondes

2012-11-410

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir entre la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès concernant l'autorisation d'installer une antenne micro-ondes sur le toit de l'immeuble sis au 1234, rue Principale ainsi qu'un module électronique de transmission à l'intérieur du local du serveur du même immeuble dans le but de desservir la nouvelle caisse située au 1470, rue Principale en attendant la fibre optique de Desjardins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27.3 Motion de félicitations – La Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès - Exposition de photos

2012-11-411

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'équipe du conseil d'administration de la Société d'histoire de Saint-Étienne-des-Grès, pour leur exposition de photos, de vidéos, d'arbres généalogiques et de fascicules relatant la vie d'hier à aujourd'hui.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27.4 Motion de félicitations – Comité d'embellissement – Soirée reconnaissance

2012-11-412

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le comité organisateur du comité d'embellissement et tous les lauréats pour la «Soirée reconnaissance».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27.5 Motion de félicitations – Club Optimiste – Soirée-Disco

2012-11-413

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le comité organisateur du Club Optimiste pour la «Soirée-Disco».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27.6 Motion de félicitations – Comité de la fête des bénévoles des divers services paroissiaux

Séance ordinaire du 5 novembre 2012

2012-11-414

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le comité organisateur de la fête des bénévoles des divers services paroissiaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 20
Fin : 20 h 20 (aucune question)

28. Clôture de la séance

2012-11-415

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 22.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière